



BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

En apprentissage – 2nde année - ANNECY

OBJECTIFS

- Obtention du **BTS Professions Immobilières**
- Gestion et négociation de biens immobiliers
- Prospection de la clientèle, sélection de locataires, rédactions des baux, gestion de copropriétés et administration d'immeubles

CONTENUS

Conseil en ingénierie de l'immobilier :

• Droit et veille juridique

Repérage du cadre juridique des activités immobilières, qualification du cadre juridique des activités immobilières, détermination du statut juridique, analyse du statut juridique des personnes, conclusion et exécution des contrats, prise en compte de la responsabilité, gestion de la relation de travail

• Economie et organisation de l'immobilier

Analyse du marché de l'immobilier, analyse des structures d'entreprises opérant sur le marché de l'immobilier, repérage du rôle du logement dans l'activité nationale et internationale, analyse des indicateurs démographiques, économiques et sociographiques, étude et la formation des prix dans le secteur de l'immobilier

• Architecture, habitat et urbanisme, développement durable :

Étude de l'évolution des habitats et des styles architecturaux, prise en compte des règles d'urbanisme, repérage des éléments caractéristiques du bâti, prise en compte des préoccupations sociétales et environnementales

Communication Immobilière

Préparation de la communication, gestion de la relation de communication, gestion des conflits, démarche qualité

Techniques immobilières :

• Transaction immobilière

Cadre de travail du négociateur, constitution d'un portefeuille clients, conseil en estimation, commercialisation des biens, conseil en financement, conclusion de la transaction

• Gestion de copropriété

Découverte de la copropriété, préparation, tenue et suivi d'une assemblée générale, gestion et suivi administratif et juridique de l'immeuble, gestion comptable et budgétaire de l'immeuble, suivi technique de l'immeuble

• Gestion locative

Découverte du propriétaire, découverte du bien, conclusion du mandat, information du locataire et le suivi des obligations du bail, suivi des obligations et conseil donné au propriétaire durant le bail

Conduite d'activités professionnelles et Unité d'initiative locale (CPAP et UIL) :

Préparation aux dossiers professionnels

Culture générale et expression

Anglais appliqué à l'immobilier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : **35 h selon**

calendrier joint

Horaires : 8h00-12h00 / 13h00-17h00
(amplitude maximale)

Nombre de participants : **8 maximum**

Présentiel en groupe : alternance d'apports

techniques et de travaux pratiques

Formation individualisée accompagnée

Formation pratique en atelier ou en situation de travail

Mixité de publics

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an en septembre

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprentis en continuité de parcours

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du Baccalauréat ou équivalent

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

Goût du challenge, esprit d'équipe, autonomie, sens des responsabilités, bon relationnel, respect du client en toute circonstance, envie de se dépasser et d'évoluer

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien

Validation de la candidature par la commission d'apprentissage

VALIDATION

Niveau 5 (BTS ou BUT)

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Éducation Nationale

MODALITÉS DE VALIDATION

- Contrôles en cours de formation –CCF
- Épreuves finales
- Dossier Professionnel
- La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Éducation Nationale

TARIF

8698 €- Aucun frais à la charge de l'apprenti

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO de l'employeur selon les modalités de la branche professionnelle

L'APPRENTISSAGE, C'EST TOP 👍



MÉTIERS / DEBOUCHÉS

- <https://www.onisep.fr/Ressources/univers-formation/Formations/Post-bac/bts-professions-immobilières>
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/di/ffusion/accueil>

DUREE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h**

- En centre : **679 h**
 - En entreprise : **932 h**
- Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DATE DE LA FORMATION

Du **01/09/2023** au **31/08/2024**

LIEU DE FORMATION

Lycée des Métiers Tom MOREL

1 A avenue du capitaine Anjot – Cran Gevrier
74960 ANNECY
Accessible aux personnes en situation de handicap
<https://tommorrel.ent.auvergnerhonealpes.fr>

CONTACT

Françoise MAURIS-GRAUX

Directrice Déléguée aux formations
04 50 52 12 90

francoise.mauris-graux@ac-grenoble.fr

LES + DE LA FORMATION

Sécurisation des parcours

- Taux de réussite aux examens = **93.4 %**
- Taux de satisfaction = **100 %**
- Taux de poursuite d'études = **47 %**
- Taux d'insertion professionnelle = **30%**

Source 2022

Activité apprentissage GRETA LAC